

2012 : L'ANNÉE DU CHANGEMENT

Les propositions du Parti Communiste Réunionnais

La situation de La Réunion est sans doute la plus grave de tout l'Outre-mer. Les politiques menées depuis près de 60 ans par tous les gouvernements successifs n'ont pas permis de régler les problèmes fondamentaux de La Réunion, malgré les avancées obtenues dans tel ou tel domaine.



PEUT-ON TOLÉRER que 120 000 Réunionnais, soit 1 sur 3, en âge de travailler, soient aujourd'hui privés d'emploi? Et combien y aura-t-il de chômeurs, dans 20 ans, quand l'île connaîtra 1 million d'habitants? Peut-on admettre que plus de 25 000 Réunionnais soient en attente d'un logement?

Peut-on accepter que la moitié de notre population vive sous le seuil de pauvreté, alors que le personnel de la fonction publique et assimilée perçoit des traitements majorés de 53 % par rapport à la métropole? Peut-on admettre une telle situation d'apartheid social institutionnalisé? Que des flux financiers arrivent mais connaissent une telle distorsion dans leur répartition et qu'une grande partie de transferts publics recyclés dans le secteur privé repart?

Peut-on admettre que la facture énergétique de La Réunion s'élève à 500 millions d'euros, alors que l'on a les ressources naturelles nécessaires pour répondre aux besoins?

Est-il normal que La Réunion s'approvisionne essentiellement à des milliers de kilomètres, ce qui augmente les prix, et qu'elle tourne le dos à son environnement géoéconomique en plein dynamisme? Peut-on admettre que

nous importons 15 fois plus de marchandises que nous en exportons?

Tout cela ne peut plus durer: nous devons opérer un changement radical, sinon, nous allons vers l'impasse.

Dans un contexte de crise aggravée et de fortes contraintes budgétaires, nous devons

prendre notre destin en main et valoriser nos atouts et ressources: humaines, naturelles, financières.

La Réunion a prouvé qu'elle pouvait être une terre de référence: dans le domaine des énergies renouvelables, où nous pouvons atteindre d'ici 2025 l'objectif stratégique de l'**autonomie énergétique**.

C'est aussi dans cette perspective que nous devons engager la réalisation d'un **transport**

QUELQUES REPÈRES

840 000 habitants en 2012, 1 million vers 2030; et dans 20 ans, le nombre de personnes de plus de 60 ans aura doublé.

30 % de la population active n'a pas de travail; 60 % des jeunes privés d'emploi.

49 % de la population sous le seuil national de pauvreté.

25 000 familles attendent un logement.

120 000 illettrés.

55 % des marchandises importées proviennent de France; en un demi-siècle, les emplois dans l'agriculture et l'industrie ont été divisés par 7.

ferroviaire; c'est la seule alternative pour sortir de la dépendance au tout automobile et au carburant polluant, et de plus en plus cher. Les moyens financiers disponibles dans les accords de Matignon doivent être redéployés dans cet objectif et participer ainsi, comme la construction de logements, à la **relance de chantiers** pour l'activité économique.

Nous devons produire davantage ce que nous consommons, et viser l'objectif de la **sécurité alimentaire**.

Nous devons ouvrir nos horizons et offrir de nouvelles perspectives à notre jeunesse dans la perspective d'une grande ambition: le **codéveloppement régional**.

Pour atteindre ces objectifs, et mettre en œuvre les propositions que nous formulons, nous devons être audacieux, saisir toutes les

“ Nous devons opérer un changement radical, sinon, nous allons vers l'impasse. ”

possibilités d'adaptation permises par la constitution, concevoir une **nouvelle gouvernance**, engager la révision des politiques fiscales et des revenus, réorienter les transferts publics vers le développement, mobiliser l'épargne disponible, notamment à travers la création d'un fonds réunionnais de développement, et faire vivre ainsi le droit des Réunionnais à la responsabilité pour la construction du **développement durable et solidaire** de La Réunion.

PRIORITÉ À L'ÉDUCATION

- Accompagnement des élèves en difficulté.
- 25 élèves par classe.
- Réorganisation des rythmes scolaires.
- Prise en compte du créole pour apprendre le français.
- Revalorisation des bourses étudiantes.
- Échanges avec les pays de l'océan Indien.
- Incitation à l'utilisation des TIC.
- Audit des dispositifs de formation.
- Donner une vraie place au sport.

ÊTRE FIER D'ÊTRE RÉUNIONNAIS

- Apprendre l'histoire et la géographie de La Réunion.
- Créer l'Institut Réunionnais d'Archéologie.
- Faire rayonner « lofis la lang ».
- Produire des émissions télévisées sur la culture réunionnaise.
- Construire la Maison des Civilisations et de l'Unité Réunionnaise.

ET AUSSI...

- Créer le CHU ouvert sur l'océan Indien.
- Réaliser le Pôle Sanitaire Ouest.
- Augmenter le nombre d'élèves dans les écoles d'infirmières, de kinés, etc.

PRIORITÉ À L'EMPLOI DES RÉUNIONNAIS

- Pendant 15 ans, dans le secteur public, les postes créés ou libérés, notamment dans l'Éducation nationale seront réservés aux Réunionnais ayant réussi les concours.
- Dans le secteur privé, les employeurs signeront une convention avec Pôle emploi pour que la structure assure tous les recrutements.
- Pour toute embauche à l'extérieur, une attestation d'absence de compétence réunionnaise sera exigée.
- Prise en compte de l'impact en emplois (mieux disant social) dans les marchés publics, et dans les aides aux entreprises.

“ Relancer
les chantiers
et construire
9 000
logements
chaque
année. ”

- Création de deux grands services d'utilité collective – services à la personne et protection de l'environnement – fondés sur la mutualisation et la gestion des emplois dits aidés dans la perspective de leur pérennisation.
- Relance des chantiers.

UN LOGEMENT POUR TOUS

- Les terrains libres de l'État et des collectivités seront mobilisés pour constituer des réserves foncières et accueillir logements et équipements.
- Les plus-values foncières seront taxées et les recettes seront réinvesties dans le secteur du logement social réunionnais.
- Les opérations d'autoconstruction seront favorisées: encadrement des travaux par des professionnels, création d'une coopérative de construction de logements.
- Les moyens existants (LBU et défiscalisation du logement social) devront être inscrits dans une programmation pluri-annuelle.

DES PRIX PLUS JUSTES

- Des moyens supplémentaires à l'Observatoire des prix et des revenus afin de lutter contre les monopoles et faire la transparence sur les prix.
- L'approvisionnement de La Réunion se fera davantage dans les pays de la zone océan Indien, pour diminuer les coûts de transport et limiter l'impact sur le climat.
- La lutte contre les abus bancaires sera intensifiée.
- Négocier avec la grande distribution des prix réduits sur les produits de première nécessité pour tous les bénéficiaires de minima sociaux.

DES REVENUS PLUS ÉQUITABLES

- Harmonisation de la politique des revenus dans les secteurs public et privé.
- Une conférence annuelle sur les salaires sera organisée.
- Les basses retraites devront être revalorisées.
- Le plafond de la CMU devra être relevé.
- La carte santé sera attribuée aux foyers les plus fragiles.



ÉCONOMIE : VALORISER NOS ATOUTS



AUTONOMIE ÉNERGÉTIQUE

- Redonner la priorité au développement des énergies renouvelables : photovoltaïque, hydraulique, éolien, énergies de la mer, géothermie, biomasse... ; viser l'autonomie énergétique des foyers.
- Négocier des prix garantis de rachat de l'énergie par EDF.
- Économies d'énergies : lampes basse consommation à bas prix, généralisation des chauffe-eau solaires.
- Normes Haute Qualité Environnementale pour tous les bâtiments.
- Panneaux photovoltaïques sur les routes pour alimenter les véhicules électriques.

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

- Conquête du marché intérieur : produits locaux dans les restaurations collectives.
- Charte entre la grande distribution et les producteurs.
- Soutien à la filière agroalimentaire.
- Démarche qualité santé.
- Stratégie de codéveloppement.

LES FILIÈRES À FORT POTENTIEL

- Agriculture : valoriser tous les produits issus de la canne ; soutenir les filières agroalimentaires et les créneaux à fort potentiel (café Bourbon pointu, ananas Victoria, letchis...).

- Tourisme : développer l'éco-tourisme et les petites structures ; faire connaître La Réunion à des pays émergents ; résoudre la question des visas et de la desserte aérienne.
- Pêche, aquaculture, mer : pour une grande politique de la pêche, exiger de l'Europe de nouvelles compétences pour la gestion des zones maritimes réunionnaises et des TAAF.
- Et aussi : soutenir l'artisanat et les TIC.

LA RÉUNION, TERRE D'INNOVATION

- Soutenir les biotechnologies, la santé, les énergies renouvelables, les nouvelles richesses de la mer, l'aquaculture marine, l'économie numérique.

LA RÉUNION OUVERTE SUR LE MONDE

- Dans l'océan Indien : travailler en partenariat avec les pays de la zone dans les secteurs de la sécurité alimentaire, de la santé, des énergies renouvelables, de la pêche ; pour y parvenir, demander la compétence partagée en matière de relations extérieures entre l'État et La Réunion.
- Désenclavement de La Réunion : création d'une compagnie maritime régionale ; modernisation de Port Réunion ; rénovation de Roland Garros pour accueillir l'Airbus A380 et de Pierrefonds comme aéroport régional ouvert sur l'océan Indien.

SE DÉPLACER, AUJOURD'HUI ET DEMAIN

- Une priorité : le Tram-train de Saint-Benoît à Saint-Joseph, avec la desserte des Hauts et des écarts par des bus.
- Route de moyenne altitude tout autour de l'île, dans le prolongement de la route des Tamarins.
- Repenser la liaison La Possession / Saint-Denis.
- Renégocier les accords de Matignon afin de rétablir la priorité au transport ferroviaire.
- Créer des parcours sécurisés pour la pratique du vélo.

PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT

- Renforcement des moyens de prévention et de lutte contre les incendies.
- Reforestation pour lutter contre l'érosion.
- Lagunage et autres solutions naturelles pour le traitement des eaux usées et l'assainissement.
- Endiguement des ravines et suppression des radiers.
- Retenues collinaires pour les besoins agricoles et domestiques.
- Des déchetteries dans chaque commune.

AMÉNAGER LE TERRITOIRE

- Programmation des équipements structurants par leur inscription dans les documents contractuels de programmation financière (Contrat de Projet, Programme Opérationnel Européen).
- Comité de suivi du SAR.

“ Redonner la priorité au développement des énergies renouvelables et atteindre l'autonomie énergétique en 2025. ”

UNE MEILLEURE GOUVERNANCE : UN NOUVEL ACTE DE DÉCENTRALISATION

Si nous voulons un vrai changement, il nous faut prendre nos responsabilités. Dès lors, nous devons mobiliser toutes les possibilités d'adaptation permises par la Constitution et utiliser autant que nécessaire le droit à l'expérimentation. C'est par exemple sur cette base que se fonde notre proposition d'organiser l'accès prioritaire des Réunionnais aux postes de l'Éducation nationale.

DANS LE CADRE de la réforme territoriale : telle que la loi a été votée, elle aboutit pour La Réunion à une situation ingérable et une caricature d'assemblée unique avec les **mêmes** élus siégeant dans 2 collectivités distinctes.

Aussi, nous proposons :

- D'engager la réflexion pour une solution prenant en compte notre situation de **région-mono-départementale**.
- Parce que nous sommes à 10 000 kilomètres de la France continentale, que nous nous situons dans un environnement géoéconomique différent, nous devons exiger de l'État de transférer à nos collectivités des compétences répondant aux nécessités du développement durable, notamment dans les domaines de l'économie, de la fiscalité, de la pêche, de la coopération régionale...
- De promouvoir la création de **nouvelles communes**, en prenant en compte la géographie, l'héritage historique, les perspectives démographiques et les aspirations des populations.
- De favoriser la mise en oeuvre le plus tôt possible du **non cumul des mandats et le respect de la parité** pour l'émergence d'une nouvelle génération de responsables politiques.

Tout cela ne peut se faire qu'avec la prise de responsabilité de tous : nous proposons d'ouvrir la concertation entre élus, partis politiques, acteurs du développement, population.

POUR UN VRAI ÉQUILIBRE FINANCIER : MIEUX GÉRER ET INNOVER

Nous devons exiger une juste compensation des charges transférées par l'État : c'est valable pour toutes les communes, la Région, mais plus encore pour le Département.

Nous demandons l'indexation des dotations de l'État aux collectivités d'Outre-mer sur le critère de la progression démographique : notre population augmente, les dotations doivent aussi progresser.

Nous devons, compte tenu de l'échéance de 2014, sauvegarder l'octroi de mer tout en y apportant les améliorations nécessaires et en ouvrant la réflexion globale et urgente sur la fiscalité.

Tout en corrigeant les effets pervers constatés, nous devons préserver des dispositifs

particuliers de soutien à notre économie (exonération de charges, défiscalisation ou dispositifs financièrement équivalents, etc.) afin de compenser les handicaps structurels (étroitesse du marché, contraintes de compétitivité dans l'environnement géoéconomique, éloignement, etc.).

Nous devons chercher de **nouvelles ressources financières** :

- Taxation de la plus-value foncière.
- Prélèvement sur les recettes de la Française des Jeux et du PMU réalisées à La Réunion.
- Mise en place d'une « contribution » verte régionalisée.
- Régionalisation de la fiscalité d'une partie des bénéfices réalisés à La Réunion par les groupes nationaux dont le siège n'est pas dans l'île.

Nous proposons de créer un **Fonds Réunionnais de Développement** intégrant ces nouvelles recettes et ouvert à l'épargne volontaire de tout contribuable sous forme de placements défiscalisés ou rémunérés.

*“ Exiger de l'Etat
des compétences accrues
permettant de répondre
aux nécessités
du développement durable. ”*



PCR - 6 rue général Emile Rolland
97420 Le Port - tel : 02 62 55 88 08